

**Réponse du Ministre Philippe HENRY à
Monsieur Rodrigue DEMEUSE, Député wallon**

sur le projet de ligne de bus express entre Huy et Waremme.

QE n° 144

Je remercie Monsieur le Député pour sa question.

En effet, l'étude tactique menée par l'Autorité Organisatrice de Transport (AOT) a mis en évidence le potentiel suffisant pour une connexion entre les communes de Waremme, Faimés, Villers-le-Bouillet et Huy. En proposant la création d'une liaison Express connectant chacune de ces communes, la Région a également souhaité permettre la connexion des parcs d'activité économique ainsi que la connexion aux lignes ferroviaires vers Bruxelles, Liège et Namur.

La première version de l'étude a été présentée pour avis (notamment des pouvoirs locaux) à la réunion de l'Organe de Consultation du bassin de mobilité (OCBM) de Liège-Verviers de mai 2019. Suite aux suggestions formulées, une version affinée a été présentée lors de la réunion OCBM d'octobre dernier, tout comme les grands principes de l'étude opérationnelle menée par l'Opérateur de Transport de Wallonie pour cette liaison. Dans la foulée, l'AOT a approuvé le projet d'opérationnalisation de cette ligne Express en vue de sa mise en œuvre par l'Opérateur en septembre 2021.

La ligne Express offrira un départ cadencé (depuis Waremme et depuis Huy) toutes les heures (entre 6h et 20h en semaine toute l'année) et toutes les deux heures (entre 7h et 20h le samedi). Le temps de parcours entre les gares de Huy et de Waremme sera de 40 minutes. Des correspondances ferroviaires sont systématiquement organisées en termes horaires en gare SNCB de Waremme (vers/depuis Liège) et en gare SNCB de Huy (vers/depuis Namur), vers les deux plus importantes destinations en termes de flux de mobilité depuis les communes desservies par la liaison Express.

De plus, la ligne Express fera également arrêt dans la localité de Chapon-Seraing (située sur le territoire de la commune de

Verlaine) et son itinéraire empruntera la N65 depuis Waremme jusque Villers-le-Bouillet et son PAE (1800 emplois) puis la N684 pour notamment desservir le PAE de Tihange (1400 emplois) avant de desservir la rive droite de Huy et rejoindre enfin la gare en rive gauche. Côté nord, une extension de la ligne sera organisée en heures de pointe (6h-9h et 16h-19h) au de-là de la gare de Waremme pour desservir la ZAE de Waremme (Fond D'Or, 1000 emplois).

Afin de maximiser le report modal qu'offrira cette nouvelle offre Express, l'OTW mènera une campagne de communication ciblée sur cette ligne et devra travailler à l'amélioration de la vitesse commerciale par des aménagements de voirie, notamment en entrée et au sein des pôles de Waremme et de Huy. En complément, les gestionnaires de voirie devront veiller à assurer un rabattement efficace vers ces arrêts Express avec des cheminements piéton et cyclable accessibles et sécurisés.

Tout le territoire wallon sera progressivement connecté via un réseau structurant de transport public efficace, complémentaire au train. Le défi parallèle est de développer l'intermodalité locale pour l'alimentation optimale de cette offre de transport qualitative. Ce défi mérite la mobilisation de tous les échelons ; la Wallonie de son côté, je vous le confirme, s'y engage avec enthousiasme et conviction durant cette législature.

Contact : Jérôme Wibrin - 0473/73.63.23